

COVID-19

Rapport d'information relatif à la crise sanitaire

Conseil municipal du 12 mars 2021

Rapport présenté par Laurence Porte, Maire de Montbard

Introduction

Dans le contexte de la crise sanitaire, une pandémie mondiale qui perdure, la Ville de Montbard a mis en place des dispositifs en direction des habitants ainsi que du tissu économique et social. Ce rapport a pour objet d'exposer les principaux dispositifs mis en place depuis une année, sous l'angle de la protection sanitaire et sous l'angle économique et social.

1. Continuité et adaptation du service public municipal

La gestion de la pandémie de la Covid-19 s'est accompagnée d'une mobilisation forte des services municipaux pour assurer la continuité du service public. Sont exposées ci-dessous les principales dispositions prises pour assurer la continuité du service public et l'adapter aux circonstances particulières de la crise sanitaire, avec un focus sur quelques secteurs d'activité particuliers.

La ligne directrice de la Collectivité se résume par le choix de la sécurité, de la progressivité et de la responsabilité. La double priorité a été d'une part la sécurité des agents, et d'autre part du public accueilli au sein des services et de la population au sens large. L'objectif des mesures de protection a été de ralentir la progression du virus et de rassurer la population tout en étant, en interne, confrontés à beaucoup d'interrogations dans un contexte inédit et divisant la communauté scientifique. Il est à souligner que l'adaptation permanente a été un paramètre important pour une mise en adéquation rapidement opérationnelle liée au décalage entre les annonces du gouvernement et la parution des décrets. Le temps de latence a souvent fait l'objet de la part de la Collectivité de la mise en place de plusieurs scénarii pour être en capacité d'activer le plus opérationnel. Ainsi, notre collectivité a maintenu la continuité du service public. Pour ce faire, il a fallu assurer la protection sanitaire des agents et des conditions d'accueil, et toujours privilégier la reprise sous l'angle de la progressivité sans céder aux pressions diverses d'intérêts particuliers.

Pour rappel, le 17 mars 2020, les agents ont été mis en confinement à l'exception de ceux assurant les services essentiels (état civil, aide sociale, service enfance-jeunesse, police municipale, eau et assainissement, comité de direction ...); en termes d'organisation interne, en période épidémique intense, avec des services fermés au public, les agents étaient dans l'obligation de rester confinés à leur domicile et de se tenir à la disposition de l'employeur pour répondre aux nécessités de service. Dans chaque direction

sous la responsabilité du directeur ou de la directrice, a été mis en place le service minimum attendu pour répondre impérativement à la continuité du service public et aux nouveaux besoins imposés par l'épidémie. Pour l'exercice de leur mission, les agents concernés ont eu un laissez-passer signé par le Maire. Des permanences téléphoniques ont été mises en place (services techniques, astreinte eau et assainissement, accueil hôtel de ville, service enfance jeunesse, service social, service ressources humaines). Un comité de direction a été mis en place ad hoc composé de Laurence Porte - Maire, Aurélio Ribeiro – 1^{er} adjoint, Tatiana Puscasu - Directrice Générale des Services, Vanessa Lefebvre – Directrice des Ressources Humaines, Karine Quignard– Directrice des services Solidarités, Education, Jeunesse et Santé, Jean-Marie Petit – Directeur des Services Techniques. Il a été opérationnel soit en télétravail soit en présentiel, selon les besoins et s'est réuni au moins une fois par semaine. Au sein de ce comité, des décisions ont été actées tôt : fermeture du camping pour la saison, fermeture du marché, pas de reprise du conservatoire en juin... ; pour d'autres services, la modulation s'est organisée au fil de l'évolution de la crise sanitaire, avec par exemple la solution du drive pour la médiathèque-ludothèque, la mise en place d'un relais de producteurs, un travail étroit avec la direction du centre aquatique Amphitrite relatif à son ouverture ou fermeture en fonction des possibilités. Des décisions ont également été prises très tôt pour anticiper et limiter les brassages : annulation des événements de la saison culturelle jusqu'au 14 juillet inclus, puis s'est ajoutée au fil de l'eau l'annulation de la plupart des événements (foire, marché de Noël...). Ainsi, les services ont suivi au fil des mois les possibilités offertes en s'adaptant continuellement (ex : adaptation des jauges tel qu'au musée ouvert entre mai et octobre ou au sein des gymnases).

Il est souligné qu'une priorité de moyens a été mise sur les locaux accueillant les enfants (écoles, garderie, cantine, ALSH, crèche) dans l'objectif d'assurer tout d'abord l'accueil des enfants de personnels médicaux et paramédicaux, puis de permettre ensuite la rentrée scolaire de mai 2020 en la préparant déjà dans l'optique de se mettre en configuration pour septembre. Outre la volonté de sécuriser les conditions au bénéfice des élèves, ce choix est indissociable de la nécessité également identifiée de permettre aux parents la reprise de leur activité professionnelle. Il est à noter qu'à l'automne, le choix a également été fait, malgré la fermeture au public adulte, de maintenir le centre aquatique ouvert aux classes des écoles élémentaires et du collège afin d'assurer la continuité pédagogique de l'apprentissage de la nage (fréquentation par 85% des classes en novembre, 100% en décembre). Enfin, il est constaté que sur l'année 2020, aucune

fermeture de classe n'a été prononcée par les autorités compétentes pour cause de cluster de la covid19. Les étudiants suivis dans le cadre du RME ont également tous été contactés en fin d'année par l'équipe du CCAS pour s'assurer de la bonne marche de leurs études dans le contexte compliqué pour les universités, être à l'écoute de leurs difficultés et les accompagner éventuellement dans la recherche de solutions.

D'autre part, les personnes âgées, isolées, vulnérables ont fait l'objet d'un suivi renforcé par une veille sociale active menée par l'équipe du CCAS et les élus référents. Près de 7000 coups de fil passés sur la période Covid 2020 (registre canicule élargi à la période de crise sanitaire) et qui se poursuivent. L'équipe inscrit également les habitants répertoriés au registre sur la plateforme Doctolib pour les rdv vaccinaux quand elles en remplissent les conditions d'âge ou médicales.

Il est à noter que l'entretien de l'espace public s'est poursuivi avec une veille sanitaire particulière relative aux poubelles de ville et au ramassage de masques parfois jetés à terre. La Collectivité a totalement écarté l'idée de procéder à « une désinfection » des espaces publics extérieurs sans garantie d'efficacité de résultat. La bonne organisation sanitaire du marché et relais de producteurs a fait l'objet d'une attention toute particulière pour que ces moments se déroulent dans de bonnes conditions au bénéfice des consommateurs et des commerçants.

L'agent de police municipale a aussi joué son rôle préventif et coercitif par des contrôles d'attestation.

Concernant la protection des agents, ils ont été équipés de masques ; les locaux dotés de gel hydro-alcoolique, d'affichage sanitaire, leurs jauges d'accueil limitées, les protocoles de désinfection et d'entretien ont été mis en place, des plexiglass installés sur les bureaux et bornes d'accueil des agents en contact du public. Ces mesures ont été exposées aux partenaires sociaux.

La Collectivité a pris soin de diversifier ses sources d'approvisionnement en masques (fabrication locale et plateformes de l'AMF, de la Région et du Département)

La Collectivité a eu des contacts réguliers avec de nombreux acteurs tant sur le plan économique, sanitaire, associatif sans oublier l'affectataire concernant l'exercice du culte dans le respect des conditions sanitaires. La Collectivité a répondu positivement aux demandes des acteurs locaux telles que les associations caritatives actives sur la 1ère ligne (cf. plus bas) et à celles des professionnels de santé (ex : mise à disposition d'un barnum pour les tests). Des contacts réguliers ont eu lieu avec les médecins et pharmaciens. Durant la période de pénurie de masques, des dépannages

ont été faits notamment auprès de professionnels de santé et des restos du cœur.

Enfin, Le confinement a imposé l'arrêt des chantiers qui étaient en cours, le report du démarrage pour ceux qui étaient programmés au printemps 2020 et un report de 6 à 8 mois pour les consultations de marchés publics programmées. La Collectivité et ses services ont poursuivi autant que faire se peut tous les projets en cours, monté les dossiers de projets futurs..etc.

2. La Collectivité impliquée dans la prévention et la protection des habitants

2.1 Concernant les dispositifs directs aux habitants

Ces derniers ont été fournis gratuitement en masques (masques chirurgicaux et masques lavables en tissu, soit 19 000 masques). Un premier dépannage de masques chirurgicaux a été fait par envoi postal dans l'attente de pouvoir fournir des masques réutilisables (problématique nationale de pénurie) ; la distribution de ces derniers a ensuite été organisée par portage à domicile de 2 masques réutilisables par personne au foyer (à partir de 11 ans). Pour gérer les retards de livraison à l'échelle régionale , une première distribution a déjà ciblée les plus de 70 ans, puis une seconde vague a concerné le reste de la population. La distribution de ces masques a été effectuée par les élus municipaux. Chacune de ces distributions a été accompagnée d'un courrier d'information du maire aux habitants. Enfin, 600 masques enfants de catégorie de protection renforcée (nouvelle directive gouvernementale pour la rentrée de février 2021) ont été offerts dans toutes les écoles élémentaires.

Un centre permanent de vaccination a été autorisé à ouvrir par le préfet fin janvier 2021. Il est situé à l'espace Eluard, mis à disposition par la Ville ainsi que son personnel (5 agents dont le chef de centre). L'approvisionnement en doses dépend des dotations de l'ARS et il ne peut y avoir de sectorisation de l'inscription à la prise de rendez-vous. L'organisation est menée en étroite collaboration avec la Maison de Santé .

La veille sociale a été renforcée et le relais assuré pour l'inscription à la vaccination sur la plate-forme web Doctolib. Des dépannages ponctuels de service à domicile ont été effectués par des élus. Un portage de repas à domicile a été organisé pour les habitués du restaurant du centre social, et se poursuit. Le fonctionnement des écoles, alsh, crèche a été priorisé pour la continuité pédagogique auprès des enfants et permettre aux parents d'exercer leur activité professionnelle.

La population a été informée très régulièrement via les différents supports de communication : numériques (site de la ville, page facebook), papier (affichages, articles dédiés des magazines municipaux; articles de presse dans le Bien public ; planimètres de ville). Les élus, relais d'information auprès de la population ont également été tenus informés par des mails du maire, notamment durant la période inédite de fonctionnement du double conseil avant l'installation du Conseil municipal. Information a été faite sur l'évolution des dispositions par les communications du maire lors des conseils municipaux, figurant également dans les comptes rendus mis en ligne sur le site internet. L'information a aussi été plus spécifiquement adressée aux usagers des services, notamment les usagers inscrits à la médiathèque-ludothèque, les élèves du Conservatoire (avec communication du protocole sanitaire au moment de la reprise de septembre) ; les parents des élèves des écoles publiques ont été destinataires de courriers co-élaborés avec l'inspection académique et les directeurs d'école. La distribution des colis de Noël par les élus aux personnes à partir de 70 ans a été l'occasion de sensibiliser à nouveau, de vive voix et par la remise d'un flyer, sur l'inscription au registre d'appels téléphoniques. Des attestations papier ont été régulièrement mises à disposition.

S'ajoute le choix d'exonération de la facturation du dernier trimestre pour les élèves du Conservatoire de Musique, Danse et Théâtre (structure fermée) et la gratuité de la navette circulant le vendredi matin, jour de marché.

2.2 Concernant les dispositifs en direction des associations

Dotée d'un riche tissu associatif intervenant dans le champ social, sportif et culturel, la commune a souhaité apporter son soutien aux associations locales qui s'inscrivent dans le développement de sa politique associative et sont de véritables acteurs du développement du lien social sur le territoire.

De façon collective : toutes les associations ont eu le versement de leur subvention votée pour 2020 (budget de 160 000 €) même si des événements et leurs manifestations ont dû être annulés. Ce choix du maintien intégral s'explique par le fait que depuis plusieurs années, les associations sont incitées à diversifier leurs sources de financement (sponsoring, manifestations, buvettes...) ; leurs recettes ont été impactées par les annulations, revoir ces versements aurait été « double peine ».

Par ailleurs, afin de leur permettre de faire face aux dépenses de fonctionnement et aux besoins de trésorerie dans l'attente du vote du budget 2021, il a été voté par le Conseil municipal une avance sur la subvention 2021 correspondant à 30% de la subvention allouée au titre de l'année 2020. Ce dispositif a été apprécié comme en atteste des courriers de remerciements ou des courriers de réponse déclinant cette possibilité

d'avance car les associations en question ne prévoient pas de faire de demande de subvention en 2021 n'ayant pas eu de dépenses en 2020.

Des cas particuliers ont été traités : chacun de ces cas a fait l'objet de rencontres et d'échanges préalables. Ces cas ont conduit au vote par le conseil municipal d'un soutien exceptionnel de 32 300 €.

Dans le domaine social, la subvention habituelle de la Croix Rouge a été complétée par une subvention en nature, à savoir la mise à disposition d'un véhicule communal (portage de courses) et sur le plan financier, par l'exonération de loyers de la vestiboutique.). Les demandes des restos du cœur (masques, barrières Vauban pour canaliser le flux des bénéficiaires) ont toutes reçues une réponse positive de la collectivité. L'association « les Lufins » (Maison des Assistantes Maternelles) a fait l'objet d'exonération et report de loyers, l'association a été rencontrée au cours de l'été. Il a été veillé à la bonne organisation de la collecte du Don du Sang en 2020 (situation exceptionnelle de délocalisation en février 2021 du fait de l'occupation de l'espace P.Eluard par le centre de vaccination).

Dans le domaine culturel, cas spécifique de l'association Ciné Cité gérant le cinéma municipal « le Phenix » : après rencontre avec eux, leur besoin était de pouvoir développer une application numérique pour supprimer à terme totalement leur programme papier. Ce choix a été clairement accéléré par la Covid19. La Ville a accordé une subvention exceptionnelle pour leur permettre de proposer cette application lorsque la réouverture du cinéma sera possible.

Dans le domaine sportif, dès la rentrée de septembre, les élus (1^{er} adjoint, adjoint au sport) ont été en contact avec l'Office Municipal des Sports et les associations pour mesurer les conséquences humaines et financières de la crise. Trois d'entre elles ont été identifiées de part une situation financière fragile pouvant compromettre leur survie à court terme et donc le service à leurs nombreux licenciés qui sont en très grande partie des jeunes : le club de Judo, l'ASA Handball et le Montbard Venarey Football . Elles ont plusieurs points communs : des budgets avec des frais fixes importants (du personnel, des transports...), une part importante de produits liés à des évènements annulés par les confinements, une part importante de jeunes licenciés en forte baisse car beaucoup moins d'inscriptions ont été enregistrées par les clubs par la frilosité des parents à inscrire leur enfant dans le contexte d'incertitudes (ces trois associations représentaient en 2019 près de 500 licenciés dont 80% de jeunes soit près de 60% de l'ensemble des licenciés des clubs sportifs de la ville) et enfin , elles sont toutes trois en réseau sur plusieurs communes : Venarey - les Laumes pour le football et le hand, Précý sous Thil

et Pouilly en Auxois pour le judo. Après échanges avec elles et évaluation du besoin, des subventions exceptionnelles leur ont été attribuées. Concernant les associations sportives œuvrant dans le domaine aquatique au centre Amphitrite, des créneaux leur ont été maintenus pour le public jeune (autorisé) quand cela a été possible.

Dans le domaine économique, l'association de l'UCAM (Union commerciale et artisanale du Montbardois) est un interlocuteur privilégié et engagé de longue date avec la commune notamment au travers du Fisac. Elle a fait l'objet de deux subventions exceptionnelles pour des actions concertées avec la municipalité. Le caractère particulier des actions est développé au point suivant relevant du soutien au maintien de la vitalité du tissu économique.

2.3 En direction des acteurs économiques

La compétence économique relevant de l'intercommunalité (cf. dispositif régional spécifique du Fonds Régional des Territoires notamment), la commune a agi en ce domaine dans les limites de ses possibilités légales.

Ainsi, dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac), dispositif conclu entre l'Etat, la Commune, l'Union commerciale et artisanale du Montbardois (UCAM) et les chambres consulaires (CCI et CMA) pour soutenir l'activité économique, il a été acté lors de son comité de pilotage de mi-septembre 2020 d'ajuster le montant mini des aides financières directes en abaissant le seuil d'éligibilité de l'aide à un projet, passant de 4000 à 2000 € de dépenses éligibles minimum et 20 000 € de dépenses éligibles maximum. Ce choix a été fait pour s'adapter à la problématique du contexte pour inciter commerçants et artisans à la dynamique de la démarche et tenter d'agir plus encore en effet levier.

Avec l'association de l'UCAM : un flyer « vous nous avez manqué » en direction de la population du bassin intercommunal a été élaboré, financé par une subvention de la ville, et distribué au printemps. Une subvention a aussi été accordée pour l'organisation d'évènements de Noël (évènements annulés).

Une communication de la Ville a été élaborée en interne pour sensibiliser à la consommation locale « j'achète dans ma zone », « soutenons le commerce local », diffusée sur planimètres en ville, magazine municipal, page facebook et site internet.

Par décision du maire, les établissements soumis à redevances de droits de terrasses, occupation du domaine public ont été exonérés. Des barrières Vauban ont été fournies à la demande en fonction des besoins exprimés pour l'organisation du click and collect sur la voie publique.

Concernant les librairies locales, la Collectivité s'est engagée avec l'Etat au travers d'une dotation financière exceptionnelle en augmentant le budget d'achats de livres et documents pour la médiathèque.

Pour accompagner le club hippique perdant la recette des animations habituellement sollicitées du fait de l'annulation des événements (chasse aux œufs de Pâques au parc Buffon, jeux du 14 juillet, fermeture du camping), des tours à poneys gratuits pour les enfants ont été organisés régulièrement au cours de l'été dans les différents quartiers.

La mise en place du relais de producteurs locaux durant la période de fermeture du marché a permis aux commerçants ambulants concernés d'assurer des commandes et un chiffre d'affaires.

L'annulation du marché de Noël organisé par la ville et drainant des consommateurs pour les commerçants sédentaires n'a été compensée que partiellement par la réalisation d'une animation sur le mois de décembre, à savoir un village de Noël avec des chalets décorés et animés d'automates ; l'accent a été mis par les services municipaux sur les décorations de fêtes afin de donner plus de gaieté à l'espace public en cette période difficile.

La municipalité a aussi pris attache auprès de la CCI et de la plate-forme « ma ville mon shopping » du groupe La Poste pour réflexion sur les plateformes click and collect ; l'élaboration de ce dispositif ne pouvant se concevoir dans la précipitation et des référencements existants déjà sur d'autres supports numériques (site « halles du marché », « j'achète en Côte d'Or ») ,il a semblé préférable que la gouvernance du sujet s'inscrive dans les actions intercommunales en lien avec le PETR de l'Auxois-Morvan pour les actions collectives plus pertinentes à cette échelle territoriale.

Par ailleurs, en tant que bailleur, la Collectivité a été attentive aux associations et entreprises locataires. Des exonérations de loyers ont été consenties et des reports proposés.

Enfin, sans que cela ait fait l'objet d'un dispositif spécifique qui ne pourrait dépendre de la commune, il faut souligner le sujet de la desserte TGV lié à la question de l'attractivité économique fondamentale de la gare TGV pour la population d'un large bassin de vie en milieu rural ; une gare à l'importance économique stratégique pour le pôle industriel de l'association de la Metal Valley et le tissu entrepreneurial du bassin. Les différentes suppressions de lignes TGV au regard de l'effondrement du trafic voyageur des TGV ont conduit à une mobilisation dont la commune a été un acteur actif (vœux, courriers, points presse, rencontres) et un interlocuteur privilégié pour l'association de la Metal Valley représentant les grands industriels du site montbardois et celle des usagers du TGV.

Il est à souligner que ces dispositifs principaux conjoncturels ont pour « arrière-plan » celui du maintien du fort engagement structurel de la Collectivité d'une part par la commande publique malgré les incertitudes de la période (elle s'est élevée en 2020 à 1 639 918 €) et d'autre part, par la poursuite des projets notamment dans le cadre de la revitalisation du centre bourg.

Conclusion

Ce rapport présente un état qui ne peut à ce stade être considéré comme un bilan. Nous sommes malheureusement encore au cœur de la crise et l'horizon reste suspendu à la mise en œuvre de la campagne de vaccination qui vient de débiter, et à la reprise des activités. Le choc sanitaire, économique et social auquel nous devons faire face était il y a tout juste un an impensable. La crise est grave, profonde, et son impact sociétal et psychique est très marqué. Nul ne sait encore véritablement dans quel état notre pays, notre ville, en sortiront alors même que la multiplication des variants du virus inquiète les autorités sanitaires. La gestion d'une crise de cette ampleur est extraordinairement complexe. Le temps viendra où l'économie repartira, où la culture et le sport nous aideront à renouer le lien social, à travers la joie de revivre des expériences et des émotions partagées dont le manque est aujourd'hui cruel pour nous tous.